

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4485**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable de dispositifs de formation

Nouvel intitulé : Responsable de dispositifs de formation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

GIP FCIP expérience - Centre académique de formation continue (CAFOC) de Nantes

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur du GIP FCIP EXPERIENCE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333p Organisation et administration de services et de centres de formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de dispositifs de formation, est en mesure : - d'assurer la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi d'une action (opération ponctuelle) ou d'un dispositif (opération permanente) de formation d'adultes,

- de piloter cette action ou ce dispositif sur les plans suivants : ingénierie, animation, coordination d'équipes, gestion administrative et financière, action commerciale.

Ses activités sont les suivantes :

- Construire, évaluer une action ou un dispositif de formation : analyser les besoins de formation, élaborer et présenter une proposition, mettre en place une action ou un dispositif, construire des dispositifs de formation ouverte mobilisant les TIC
- Assurer la gestion de l'action sur les plans pédagogique, financier et administratif : coordonner une action ou un dispositif, établir et suivre le budget d'une action ou d'un dispositif, établir et suivre les dossiers administratifs
- Contribuer à la veille stratégique et entretenir les relations commerciales avec l'environnement : assurer la veille stratégique, représenter et promouvoir son organisme, assurer un suivi clientèle
- Concevoir les situations de formation en intégrant les spécificités des dispositifs individualisés : concevoir les outils pédagogiques en prenant en compte les spécificités du contexte pédagogique, concevoir des outils de régulation des apprentissages
- Faciliter et réguler les apprentissages dans un dispositif collectif de formation : prendre appui sur les acquis expérimentaux des personnes, sur leurs stratégies d'apprentissage, sur les productions qu'elles réalisent en formation pour favoriser les apprentissages, assurer les activités de médiation pédagogique (exploitation des productions d'un groupe, accompagnement, métacognition), gérer l'hétérogénéité d'un groupe en formation.

Compétences attestées : - maîtrise des techniques d'élaboration d'une proposition de formation pour une organisation et d'un plan de formation pour une personne

- maîtrise les méthodes d'élaboration d'une progression pédagogique à partir des objectifs de formation et des caractéristiques du dispositif ainsi que de la conception de parcours individualisés de formation et de dispositif de formation ouverte intégrant les technologies de l'information et de la communication
- connaissance des techniques de veille stratégique et de relations commerciales avec l'environnement
- maîtrise des techniques de conception des outils d'apprentissage en prenant en compte les spécificités du contexte pédagogique (présentiel, individualisation, distance)
- maîtrise des méthodes de conception d'outils de régulation permettant aux personnes de se positionner et d'auto-évaluer leurs apprentissages
- maîtrise des techniques de coordination d'une action ou d'un dispositif sur les plans administratif, pédagogique et financier : le suivi de l'action, la coordination d'une équipe pédagogique, le budget de l'action

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les emplois sont exercés essentiellement au sein des organismes de formation, des services internes de formation d'entreprises.

Responsable pédagogique, Consultant en formation, Concepteur organisateur en formation

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2101 : Conseil en formation

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est découpée en 9 unités :

Unité 1 : Ingénierie de formation (ingénierie de la demande) : de la demande à la présentation de la proposition de formation

Unité 2 : Ingénierie de formation : de la construction du dispositif à l'évaluation de la formation

Unité 3 : Ingénierie de formation : de l'ouverture des dispositifs de formation à l'utilisation des TIC

Unité 4 : Coordonner et gérer une action ou un dispositif de formation

Unité 5 : Approche stratégique et relations commerciales avec l'environnement

Unité 6 : Ingénierie pédagogique - concevoir les situations de formation en intégrant les spécificités des dispositifs

Unité 7 : Favoriser et réguler les apprentissages (médiation des apprentissages)

Unité 8 : Trajet, projet et pratiques en formation

Unité 9 - Quatre spécialisations :

Spécialisation 1: Concevoir un dispositif en alternance

Spécialisation 2 : Concevoir un dispositif de formation pour les personnes en situation d'illettrisme

Spécialisation 3 : Ingénierie de l'intervention en entreprise

Spécialisation 4 : Mettre en place et/ou animer un dispositif d'accompagnement des personnes vers l'emploi

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- 5 membres de l'éducation nationale (dont 2 de l'organisme de formation) - 10 professionnels de la formation (7 salariés, 3 employeurs)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 6 août 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er décembre 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cafoac.ac-nantes.fr/>

Lieu(x) de certification :

GIP FCIP EXPERIENCE / CENTRE ACADEMIQUE DE FORMATION CONTINUE (CAFOC) DE NANTES 30, boulevard Vincent Gâche
44200 Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Nantes, Poitiers, Rennes

Historique de la certification :

Certification précédente : Formateur (fiche incomplète)

Certification suivante : Responsable de dispositifs de formation